



# AVIS DE POSTE VACANT



Concours # 2019-03

<b>TITRE DU POSTE</b>	Sauveteurs et assistant-sauveteurs
<b>STATUT</b>	postes étudiants temporaires
<b>SERVICE</b>	Loisirs
<b>DÉBUT</b>	22 juin au 18 août 2019

Sous la responsabilité du directeur, Loisirs, Culture et Vie communautaire, les sauveteurs et assistant-sauveteurs assurent la surveillance complète de l'aire de baignade des piscines. Ils doivent s'assurer du respect des règles de sécurité en tout temps.

## **EXIGENCES**

- Formation en cours de niveau secondaire ou post-secondaire (*preuve requise*);
- Détenir la qualification de Sauveteur National pour les postes de sauveteurs;
- Détenir la qualification de Sauveteur National ou Croix de Bronze minimum pour les postes d'assistant-sauveteurs;
- Être disponible du 22 juin au 18 août 2019;
- **Sauveteurs** : avoir 17 ans minimum avant l'ouverture des piscines;
- **Assistant-sauveteurs** : avoir 16 ans minimum avant l'ouverture des piscines;

## **HORAIRE DE TRAVAIL**

La semaine de travail varie de 34 à 39 heures pour les sauveteurs et de 30 à 39 heures pour les assistant-sauveteurs, réparties du dimanche au samedi. L'horaire est variable mais est basé en fonction des heures d'ouverture des piscines, soit de 11 h à 19 h.

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

La rémunération offerte est celle déterminée en fonction de la convention collective, soit 13,4483 \$ / l'heure pour les sauveteurs, et de 12,21 \$ / l'heure pour les assistant-sauveteurs.

## **DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE**

Le 1<sup>er</sup> mars 2019

## **POUR POSTULER**

[Reshum@ville.prevost.qc.ca](mailto:Reshum@ville.prevost.qc.ca)

Le 21 janvier 2019